

Mlle MacDonald: Il y a eu en l'occurrence des discussions et des consultations. Je puis dire au député, au chef du Nouveau parti démocratique, que grâce à ce projet de loi, l'égalité professionnelle deviendra réalité dans toutes les entreprises privées visées par la réglementation fédérale et dans les sociétés d'État. Ces dispositions seront mises en vigueur par l'entremise de la Commission canadienne des droits de la personne comme l'a recommandé la juge Rosalie Abella dans l'un de ses modèles.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je veux poser une autre question au premier ministre.

Puisque tous les groupes qui ont comparu devant le comité pour traiter du projet de loi C-62, que ce soit au nom des invalides, des femmes, des autochtones ou des minorités visibles, ont déclaré que le projet de loi était insuffisant et puisque le premier ministre a dit lors d'un discours prononcé devant les Canadiennes pendant la campagne électorale de 1984 qu'il était sincèrement déterminé à mettre l'égalité en vigueur, pourquoi le gouvernement ne tient-il pas ses promesses maintenant?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne suis pas certaine que le député a suivi toutes les audiences du comité.

Des voix: Oh, oh!

Mlle MacDonald: Il pourrait tenir compte du nombre de personnes qui ont approuvé l'initiative du gouvernement. Cela prouve que nous sommes déterminés à promouvoir l'égalité au Canada. Il est bien beau de discuter d'un problème et d'émettre des critiques, mais il vaut beaucoup mieux, je puis le dire au député, être à même d'y remédier.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre.

• (1425)

M. Broadbent: Précisément, monsieur le Président, et c'est pourquoi le premier ministre a demandé la majorité. Nous lui demandons de faire quelque chose pour y remédier maintenant qu'il est au pouvoir.

Des voix: Bien dit!

LA MESURE GOUVERNEMENTALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je pose ma dernière question supplémentaire au premier ministre. J'espère qu'il répondra aux Canadiennes et aux autres. Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il fallait lui faire confiance, pendant la campagne électorale, il a répondu qu'il était sincèrement déterminé à mettre en vigueur le principe de l'égalité. Selon tous les groupes qui ont comparu devant le comité pour parler du projet de loi C-62, cette mesure n'est pas suffisante. Dans ces conditions, le premier ministre va-t-il tenir sa promesse, modifier le projet de loi C-62 et assurer l'égalité qu'il a promise lors de la campagne électorale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, au cours des 17 derniers mois, nous avons proposé dans nos deux budgets des mesures importantes de justice et

d'équité pour les invalides et offert de nouveaux avantages. Le gouvernement a pris certaines initiatives au sujet des femmes, en proposant notamment le projet de loi C-62. La majorité des 580,000 nouveaux emplois créés ont bénéficié aux femmes. Voilà une preuve de justice et d'égalité. La petite entreprise contribue à la création d'emplois. De plus en plus de femmes deviennent chefs de petites entreprises, ce qui crée des emplois. Nous voulons que les femmes participent à la croissance et à l'égalité des chances dans notre pays.

* * *

LE BUDGET

L'ARTICLE DE JOURNAL AU SUJET DE MODIFICATIONS

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, le ministre des Finances confirme-t-il les rapports selon lesquels il aurait remanié son budget à la 11^e heure afin de ramener le déficit à moins de 30 milliards de façon à réduire les taux d'intérêt d'une part et à stabiliser le dollar de l'autre?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député songe sans doute à l'article paru dans le *Toronto Star* d'aujourd'hui. Il ferait bien de ne pas lire que le titre. Dans cet article, je dis que quand nous avons vu les taux d'intérêt monter, nous avons estimé qu'il était très important de maintenir notre objectif d'un déficit inférieur à 30 milliards de dollars. Nous y tenons beaucoup. Afin de réaliser cet objectif, nous avons décidé d'effectuer cette compression généralisée de nos dépenses, d'un montant de 500 millions de dollars.

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT DÉPOSERA UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Il a manqué son coup, monsieur le Président. Ce budget, alors, a créé le «bordel». Alors, peut-il nous assurer aujourd'hui qu'il déposera un budget supplémentaire pour corriger les dégâts créés par son budget d'ici une semaine?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'imagine qu'il va falloir expliquer pas à pas le mécanisme du budget au député. Nous avons révisé nos prévisions concernant les taux d'intérêt, et nous avons prévu 9.5 p. 100. C'est pour cela que nous avons accru les compressions de dépenses, pour compenser la hausse prévue des taux d'intérêt. J'ai dit à de nombreuses reprises à la Chambre que je maintiens cette estimation de 9.5 p. 100, car nous sommes convaincus que les taux d'intérêt vont redescendre au bout d'un certain temps.

M. Johnston: Et les \$22.50?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je maintiens aussi cette prévision de \$22.50. Le député parle du cours du pétrole. C'est une troisième question, monsieur le Président, et je devrais avoir le droit de répondre à une troisième question.